

Image not found or type unknown



Comment comptabiliser les jours feries lorsque on est annualse

Par **mag 76**, le **21/01/2008** à **21:22**

bonjourrnje suis ATSEM (Agent technique des ecoles maternelles) dans la commune de gonfreville l'orcher rnnous sommes annualisés et j'aurais voulue savoir comment on doit comptabiliser les jours férié sur notre planning si on doit compter un journée de 7 heures ou bien une journée a 0 heures car cela fait une grosse différence dans nos heures de récupération rnnous travaillons 9H00 par jour et 4,50 LE SAMEDIrnnrnnmerci de votre réponse